

# Protection de la nature : « Les postures ne suffisent plus »

Le congrès de l'Union internationale pour la conservation de la nature se tient à Marseille à partir de demain. L'écologue française Anne Larigauderie espère qu'il attirera l'attention sur l'état alarmant du monde vivant

Propos recueillis par  
**Jean-Denis Renard**  
jd.renard@sudouest.fr

**A**nne Larigauderie est la secrétaire générale de l'IPBES, l'organisme qui coordonne l'expertise scientifique mondiale sur la biodiversité. Né de la volonté onusienne, l'IPBES est à la biodiversité ce que le Giec, plus connu, est au climat. Son rapport global d'évaluation en 2019 a alerté sur le rythme dramatique de l'extinction des espèces et sur la dégradation des écosystèmes.

**N'y a-t-il pas un décalage entre les beaux discours sur la protection de la nature et les politiques menées dans le monde ?**

On espère toujours plus d'engagements internationaux, notamment sur l'extension des zones protégées terrestres et marines. On est péniblement parvenu à protéger 17 % de la superficie des terres en 2020, ce qui était la cible définie en 2010. En revanche, on n'était pas encore l'an dernier au chiffre de 10 % qui avait été fixé pour les mers et les zones côtières. On parle maintenant de placer sous statut protecteur 30 % des zones terrestres et marines d'ici à 2030. Ce sera l'un des enjeux de la quinzième conférence de la convention sur la diversité biologique (la COP 15) qui va se tenir en Chine. Avoir des objectifs ambitieux est une bonne chose.

Encore faut-il les réaliser. Les postures ne suffisent plus. Nous sommes en pleine période de

« Il faut des "changements transformateurs" du point de vue économique et culturel »

reprise économique et on n'entend pas beaucoup parler de la protection de la nature. En France, on a même constaté un recul sur l'usage des pesticides néonicotinoïdes (ces substances tueuses d'abeilles ont été réautorisées sur les cultures de betteraves, NDLR). La communauté scientifique est en ordre de marche sous la bannière de l'IPBES. Elle délivre l'information à la demande des gouvernements. Le passage à l'action, c'est une question de volonté politique.

**La protection du monde sauvage est-elle compatible avec la croissance économique au sens classique du terme ?**  
La protection de la nature est en lien avec le système économique global, qu'il s'agisse de la finance mondiale ou de nos habitudes de consommation. Il faut des « changements transformateurs » du point de vue



**Anne Larigauderie : « Le passage à l'action, c'est une question de volonté politique. »** PHOTO IPBES

économique et culturel, il faut aussi des sociétés plus équitables.

Ces réflexions sont du ressort d'une écologie plus politique, elles induisent une remise en question de la consommation effrénée qui nous a amenés là où nous sommes. La protection des écosystèmes est vouée à l'échec dans un modèle, mesuré par le PIB (le produit intérieur brut), qui utilise sans cesse plus de ressources naturelles.

**Avez-vous le sentiment que la protection de la nature est une cause aussi populaire que celle du climat ?**

Elle progresse, mais elle n'est pas suffisamment présente dans le débat public. J'ai l'impression que, lorsqu'on évoque la protection des espèces, on parle encore trop d'animaux charismatiques qui vivent loin de nous : le rhinocéros ou l'ours polaire par exemple. Mais l'opinion est plus consciente aujourd'hui des changements qui touchent notre environnement direct. La disparition des insectes pollinisateurs, la nécessité d'écosystèmes en bonne santé pour stabiliser le climat, comme l'émergence de maladies infectieuses en lien avec la

déforestation, sont des thèmes qui gagnent du terrain. De plus en plus, on doit associer défense de la biodiversité et défense du climat tant les deux sont liés.

**La sixième grande extinction des espèces est-elle une réalité actuelle ?**

Selon les analyses de l'IPBES, on ira inmanquablement vers une sixième grande extinction si le rythme de disparition des espèces se maintient à un tel niveau. On n'y est pas encore parce que, du strict point de vue scientifique, nous n'avons pas encore documenté suffisamment de cas de disparition de plantes et d'animaux. Nous restons prudents.

**À quoi ressemblerait un monde dans lequel les espèces sauvages disparaîtraient pour la plupart ?**

Ce serait un monde où la régulation du climat deviendrait impossible. Où nos cultures, nos plantes nourricières disparaîtraient à leur tour puisqu'elles ont besoin de la pollinisation par les animaux pour produire les graines et les fruits que nous consommons. Où l'air deviendrait irrespirable, où les rivières ne filtreraient plus l'eau grâce aux organismes aquatiques

## LA BIODIVERSITÉ EN CONGRÈS À MARSEILLE

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est un réseau planétaire de 14 000 membres qui comprend des États, des organismes officiels et des ONG. Elle s'appuie sur les compétences de 18 000 experts. Elle est surtout connue pour les listes rouges des espèces protégées et des écosystèmes qu'elle met à jour en permanence. Son congrès mondial, qui se tient tous les quatre ans, est programmé du 3 au 11 septembre à Marseille. Initialement prévu en juin 2020, il a été reporté à cause de la pandémie.

qu'elles hébergent. La fertilité des sols serait elle aussi affectée puisque c'est la biodiversité qui leur donne leur valeur nutritive en transformant la biomasse qui s'y dépose. On peut certes imaginer que des robots remplaceraient le vivant, pour polliniser les récoltes par exemple, mais je crois qu'on atteindrait rapidement les limites d'un tel procédé...

**Comment mesurer la perte de biodiversité ?**

Pour le climat, on mesure de manière très fiable la concen-

tration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère comme la hausse des températures et le pH de l'eau de mer. Approcher le monde vivant est plus compliqué. On se heurte à sa complexité. On ne peut pas résumer sa dégradation en quelques chiffres. C'est pour cette raison que la définition des objectifs en amont de la COP 15 est très difficile. Il faut d'abord se mettre d'accord sur les indicateurs, sur les instruments de mesure. La communauté internationale a pêché sur ce sujet par le passé.